



## USINE D'AMIANTE

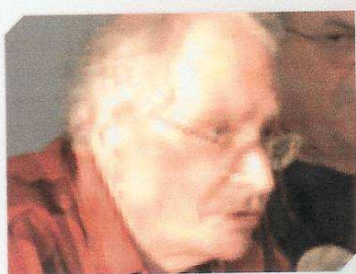
DOSSIER

réalisé par Louis Margotin

# LES RIVERAINS NE BAISSENT PAS LES BRAS

11

Réunis à la salle Gainville, les riverains de l'usine d'amiante, regroupés au sein d'un collectif d'associations, ont décidé de maintenir la pression sur les pouvoirs publics, en premier lieu, le préfet, représentant de l'État dans le département. Ils ont reçu le soutien sans ambiguïté de la nouvelle municipalité.



### “Une inertie criminelle”

*“Les impératifs techniques que l'on nous oppose, pour récuser le confinement, ne sont pas sérieux. On enveloppe bien des tours entières, aujourd'hui. Je crois surtout que certains veulent continuer à faire de l'argent au détriment des riverains. On se moque de nous. Ce n'est plus une affaire, mais un scandale. Tous les officiels semblent frappés d'apathie. Cette inertie devient criminelle.”*

GÉRARD VOIDE  
PRÉSIDENT DU COLLECTIF DES RIVERAINS  
ET VICTIMES DE L'USINE D'AMIANTE

Si d'aucuns misaient sur le découragement et l'usure, c'est raté. Les riverains de l'usine d'amiante ne désarment pas. On peut même dire que chaque nouvel obstacle, chaque promesse non tenue, chaque déconvenue décuplent leur volonté. Ainsi étaient-ils plus d'une centaine, jeudi 16 avril, à la salle Gainville pour dénoncer les attermolements des autorités de tutelle, en premier lieu, la préfecture, et rappeler leur détermination à voir disparaître du paysage, dans des conditions de sécurité réglementaires, cette usine qui a fait tant de victimes dans le quartier depuis les années trente. À l'été dernier, le décompte des associations s'élevait à 70 malades, dont 30 décès et 16 mésothéliomes (un cancer touchant la plèvre). Encore cette liste reste-t-elle incomplète puisque les efforts de recherche des victimes potentielles, menées par les associations, n'ont jamais été sérieusement relayés par les ministères concernés,

en dépit de moult assurances et grandes déclarations. “Ce n'est plus une affaire, c'est un scandale !” s'est exclamé Gérard Voide, le président de l'association des riverains et victimes de l'usine d'amiante qui continue de réclamer de l'État le simple respect des textes en vigueur en matière de chantier de désamiantage. À

#### LA PHRASE

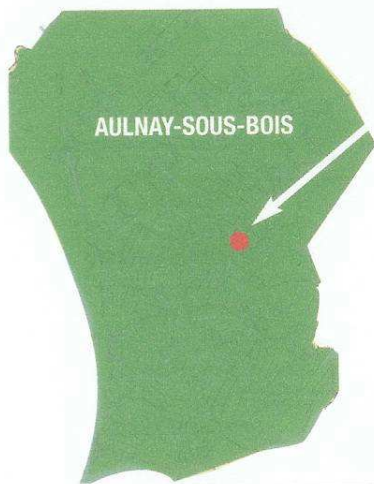
*“A plus de six mètres, on ne se reconnaissait pas entre collègues, tant le brouillard de poussières était épais.”*

UN ANCIEN SALARIÉ DE L'USINE

savoir, une expertise exhaustive des lieux “jusqu'au cœur des briques”, conduisant à une dépollution complète, sol compris, à l'aide d'une enveloppe étanche à l'air et à l'eau, enserrant de l'extérieur les bâtiments.

La demande porte également sur les avant-projets de dépollution qui se font





# "18 MOIS PO

Une course contre la montre est engagée pour venir à bout de ce dossier qui empoisonne littéralement la vie des riverains, depuis plusieurs générations.

(suite de la page 11)

toujours attendre du côté de l'ancien industriel CMMP ( Comptoir des Minéraux et Matières Premières) et du propriétaire actuel.

## "PLUS DE TEMPS À PERDRE"

Une motion vient d'être adressée en ce sens au préfet de la Seine-Saint-Denis, à laquelle les riverains ont joint une autre alerte : depuis quelques temps, des bouts de tôles ondulées se détachent, constituant un danger imminent pour le voisinage. Ils demandent en conséquence des mesures conservatoires - la pose d'un filet, notamment - afin de prévenir tout risque de chute. Autant de revendications que la

nouvelle municipalité s'est engagée à soutenir. "On se fixe une échéance de dix-huit mois pour régler ce dossier" a lancé Gérard Ségura. "Notre engagement politique est très ferme. Nous sommes favorables à un confinement extérieur. Et s'il faut en appeler à la population, nous le ferons. Il n'y a plus de temps à perdre". Non content d'appuyer les riverains auprès du préfet, le maire mettra au vote, lors du prochain Conseil municipal, une motion en ce sens. Pour la première fois, habitants et mairie semblent bien sur la même longueur d'ondes. Une condition sans doute essentielle pour espérer enfin une issue favorable.



## "Tenir les promesses"

12 "Je suis stupéfaite de constater l'évolution positive entre la première réunion et celle d'aujourd'hui. On était très remonté à l'époque. Et maintenant, nous en sommes à faire de la prévention santé. C'est très encourageant. J'espère que les promesses seront tenues car les parents attendent beaucoup."

CATHERINE TATRI-LERAT  
RESPONSABLE DES PARENTS D'ÉLÈVES  
DE L'ÉCOLE DU BOURG



## "S'assurer de l'état des terrains"

"Il faudra s'assurer de l'état réel des terrains avant la délivrance des permis de construire. J'ai le souvenir de l'usine Kodak à Sevran, où la construction d'école a été interdite".

JEAN-PIERRE POTOT  
ASSOCIATION AULNAY ENVIRONNEMENT

## LE 16 AVRIL, DATE SYMBOLE



Les associations n'ont pas choisi par hasard le 16 avril, pour tenir leur réunion. C'était déjà la date choisie, il y a trois ans, pour organiser une manifestation qui avait traversé la ville dans la dignité et en silence. Le cortège s'était rendu devant l'usine où les noms des victimes avaient été égrenés et accrochés aux grilles.

### REPÈRES

• 1 500 à 9 000 personnes pourraient avoir été potentiellement contaminées, au fil du temps, par l'usine d'amiante.

• Dès 1938, l'installation de l'usine se heurte à l'opposition des riverains. L'enquête publique garde la trace d'une pétition regroupant 102 signatures. 600 enfants fréquentent déjà l'école.



# UR TOUT RÉGLER"



## 3,7 M€ LA VILLE PRÉSENTE LA FACTURE AU POLLUEUR

Le déménagement de l'école du Bourg est aujourd'hui estimé à 3,7 millions d'euros, soit bien davantage que les chiffres avancés jusqu'à présent. Une facture supportée par les contribuables aulnaysiens que Gérard Ségura compte bien récupérer pour le compte de la collectivité. La mairie va émettre un titre de recette

du montant total de la dépense dont elle exigera le remboursement à l'ancien industriel CMMP.

Le maire s'est d'autre part engagé à réunir les parents d'élèves pour améliorer les conditions d'accueil et d'accès à l'école, en vue de la prochaine rentrée.

## RÉACTIVER LE NUMÉRO VERT

En octobre dernier, le ministère de la Santé reconnaissait, pour la première fois, onze cas de maladies liées à l'amiante. Il mettait en place un numéro vert afin de permettre aux personnes ayant habité à proximité de l'usine de se faire connaître et d'obtenir des informations. Quatre-vingt-onze appels ont été reçus jusqu'au mois de décembre, date à laquelle la ligne a été interrompue. Les associations demandent le rétablissement du numéro et surtout des dispositions pour le faire connaître largement. Cette

revendication s'ajoute à celle, déjà ancienne, visant à identifier les générations installées au fil du temps près de l'usine, en croisant la liste des élèves ayant fréquenté l'école voisine avec les feuilles de soins de la Sécurité sociale. Il reste également à retrouver d'anciens salariés du CMMP, dont certains sont sans nul doute retournés dans leur pays d'origine, au Maroc ou en Algérie. Eux aussi ont droit à un suivi sanitaire et même prétendre, le cas échéant, au fond d'indemnisation.

• **Jusqu'à la fermeture de l'usine, en 1991**, les plaintes et les alertes des riverains seront incessantes, tout comme les retombées nocives de poussières sur l'école, le cimetière, les jardins.



### "Le site est toujours dangereux"

"Des mesures partielles ont été prises par un laboratoire officiel, mesures que nous soumettrons à un laboratoire indépendant. Elles montrent des niveaux de radioactivité anormalement élevés. Le site est dangereux si on y pénètre sans précaution. Il y a des dispositions conservatoires à prendre dès l'ouverture. Un bilan global est nécessaire avant d'engager des travaux".

ANNIETHÉBAUD-MORY  
BAN ASBESTOS FRANCE



### "Demander des comptes"

"C'est à ceux qui détiennent le pouvoir qu'il faut demander des comptes. Et de fait, il y a un grand absent à notre réunion, c'est le Préfet. Il a le pouvoir de faire trainer les choses et c'est ce qu'il fait. Nous devons le redire avec force, un simple dépoussiérage à sec à l'intérieur de l'usine n'est pas une solution admissible."

ALAIN BOBBIO  
ADDEVA 93

• **En 2000, la première plainte, émanant de la famille Léonard, est acceptée.** Un juge d'instruction est nommé, les médias découvrent l'affaire.



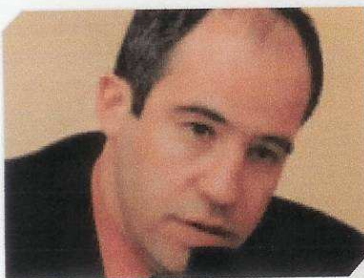


## “Évaluer les risques sur la santé”

*“Nous sommes très sensibilisés par ce sujet. Nous allons réunir les professionnels de la Santé d'Aulnay, afin d'évaluer l'impact de l'amiante et les risques encourus par la population aux différentes époques. Nous souhaitons travailler dans le même sens que les associations et la nouvelle municipalité.”*

DOCTEUR ANNIE DELMONT-KOROPOULIS  
PRÉSIDENTE DE AULNAY-SANTÉ

14



## “Pour un grand procès pénal de l'amiante”

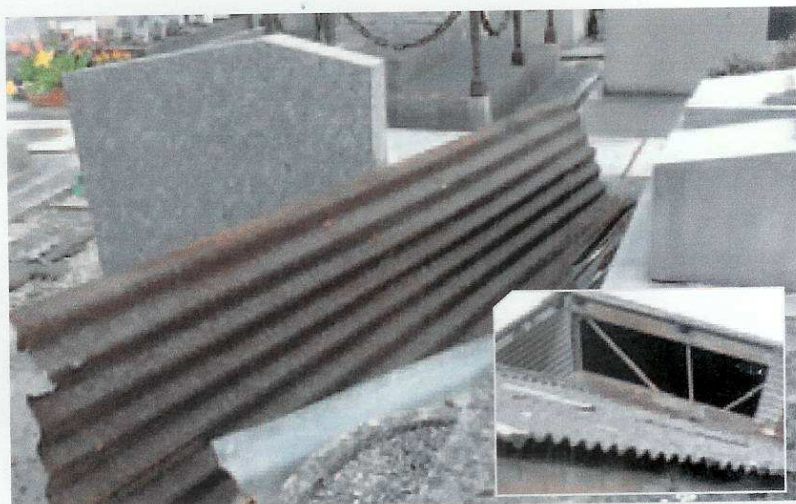
*“Plusieurs procédures sont engagées depuis 1996, dont une plainte au pénal contre X suite au décès de Pierre Léonard. Une instruction est également en cours au pôle de Santé publique. La plupart des victimes de l'amiante du CMMP ont été indemnisées. D'autres procédures d'indemnisations sont actuellement en cours”.*

MAÎTRE FRANÇOIS LAFFORGUE  
AVOCAT

# ATTENTION, CHUTE DE TÔLES !

**“Une situation de danger imminente”.** C'est ainsi que les riverains caractérisent les chutes de tôles métalliques, provenant de l'usine d'amiante, qui se sont multipliées ces derniers temps. L'une d'elles laisse entrevoir par un trou béant, l'intérieur de l'atelier où était broyé le zircon, un minerai qui sert de sarcophage aux déchets radioactifs. Une autre a fini son vol dans l'enceinte du cimetière. Certaines tôles jonchent le sol de la cour de l'usine

quand d'autres menacent de se détacher au premier coup de vent. Ce n'est pas la première fois que les associations alertent et réclament des mesures conservatoires d'urgence. Notamment, la pose d'un dispositif de protection, le colmatage des brèches et une surveillance régulière des lieux. Sans succès jusque-là. Ces demandes ont été réitérées au préfet sous la forme d'une motion appuyée par les élus de la majorité.



Les tôles ont fini leur course au milieu des tombes du cimetière.

## CUMUL DE NUISANCES

# HARO SUR LA CASSE AUTO !

**C**omme si cela ne suffisait pas, voilà qu'un autre pollueur est dans le collimateur de la mairie. Il s'agit d'une casse automobile dont chacun se demande aujourd'hui, comment elle a pu obtenir les autorisations nécessaires d'installation dans un périmètre en principe protégé. Les services municipaux ont

relevé une kyrielle d'infractions touchant la voirie et l'hygiène. La Police municipale est elle-même intervenue. *“On prend les dispositions nécessaires et on agit pour que cesse au plus tôt, ce cumul de nuisances”*, a souligné Alain Amédéo, adjoint au maire en charge du développement durable, qui suit de près ce dossier.

## REPÈRES

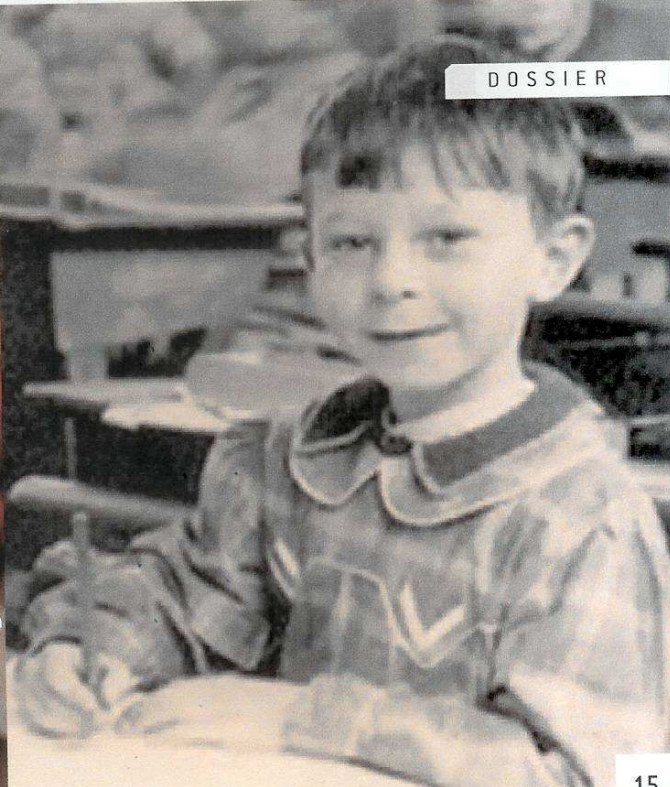
• En 2001, création d'un collectif de riverains et victimes du CMMP.

• En 2003, un permis de démolir est déposé, puis gelé sous la pression des riverains. Un arrêté préfectoral reconnaît enfin, la nécessité d'un désamiantage.





NICOLE VOIDE  
**"JE PARLE AVEC  
 MON CŒUR"**



15

C'est elle qui passe le micro dans l'assistance. À la fin, elle ne sera pas la dernière à ranger les chaises. Avant cela, elle se sera aussi démenée pour préparer cette énième réunion du collectif d'associations. Avec son visage fin et son sourire discret, Nicole Voide est celle grâce à qui, la vérité s'est peu à peu frayée un chemin au cœur de cette conspiration du silence entourant l'usine poison. À cette époque, son frère Pierre, est malade ; il ne tardera pas à mourir d'une mésothéliome, le cancer de l'amiante. Il avait grandi près de l'usine et fréquentait l'école mitoyenne. Nicole veut comprendre. Épaulée par son mari

Gérard, elle adresse en 1995, une lettre en mairie et en préfecture dans laquelle elle interroge les autorités. Ce geste est inaugural. Une longue chaîne d'initiatives et de solidarité se déploie pour reconstituer l'affaire jusqu'aux avancées décisives d'aujourd'hui. *"Je parle avec mon cœur, dit Nicole presqu'en s'excusant. Ce dossier devrait être bouclé depuis longtemps. Il aura manqué de la volonté politique. Je compte sur le nouveau maire pour faire tout ce qui est en son pouvoir en mémoire de mon frère. Cela me fait du bien de savoir que la mort de Pierrot aura servi à sauver des vies."*



L'intérieur de l'usine

**POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.ban-asbestos-france.com](http://www.ban-asbestos-france.com)

[www.aulnavenvironnement.asso.fr](http://www.aulnavenvironnement.asso.fr)

[www.andeva.fr](http://www.andeva.fr)

pour joindre l'association des riverains :  
 01 48 53 31 45

• En 2006, décision est prise de déménager les deux écoles mitoyennes de l'usine sans concertation avec les parents. Les riverains font stopper un chantier de démolition du site à ciel ouvert.

• En 2007, des études reconnaissent enfin la dangerosité du site mais les autorités se refusent toujours à recourir au confinement total pour sa dépollution et sa déconstruction.

OXYGÈNE 264 - MAI 2008

**Le Collectif des riverains et victimes du CMMP et Ban Asbestos France remercient la Municipalité d'Aulnay pour la parution de cet article et le soutien qu'elle apporte aux Associations dans leur lutte pour un désamiantage/démolition du site sous confinement extérieur.**